

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) À VOTRE SERVICE

Un relais assistants maternels (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance.

Sur notre territoire, il est géré par une éducatrice de jeunes enfants.

Je suis parent et veux employer un(e) assistant(e) maternel(le). Où dois-je me renseigner ?

Le RAM délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les familles vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Le RAM sensibilise aussi les parents sur leur rôle d'employeurs (les droits et obligations) et joue un rôle d'accompagnement. Il est également à l'écoute des interrogations sur le mode d'accueil de l'enfant et sur des questions éducatives.

Je suis assistant(e) maternel(le), que puis-je y trouver ?

Les assistants maternels peuvent recevoir le même type d'information : le RAM est un **lieu neutre** tant dans la mise en relation de l'offre et la demande que dans l'information et l'accompagnement entre employeur / employé.

Les temps collectifs sont de véritables moments de rencontre en faveur des enfants de 3 mois à 7 ans et des assistants maternels.

Dans un projet commun annuel, réfléchi avec les assistants maternels, les ateliers sont variés et élaborés par la responsable du RAM. Ils sont adaptés à l'âge de tous et dans le respect de chacun. Ce temps offre un lieu de socialisation (en complémentarité avec l'individualité chez l'Assistant maternel) et le travail sur l'autonomie se fait tout doucement par le biais de l'imitation de chacun.

La participation des assistants maternels est fondée sur le **volontariat** et l'**accord** des familles.
Tout est gratuit !

Et la formation dans tout ça ?

Une fois que les assistants maternels sont agréés, il est important de régulièrement se former ! Il y a déjà les temps collectifs qui sont de véritables moments d'échanges sur les pratiques professionnelles. Mais le RAM propose aussi des réunions dans l'année, des conférences, des rencontres... et il accompagne aussi les assistants maternels dans leurs démarches de formation continue (formations, gestes et secours civiques...). C'est un lieu de professionnalisation des assistants maternels qui le souhaitent.

En bref

Le temps administratif

La responsable du RAM est disponible dans un rôle d'information, de médiation, d'écoute et d'accompagnement concernant l'ensemble des modes d'accueil petite enfance (individuel/collectif) sur le territoire.

+ *“Alors elle répond aux questions des familles mais aussi des assistants maternels et d'autres professionnels de la petite enfance ?”*

Oui, sur rendez-vous, la responsable accueille les lundis après-midi, les mercredis toute la journée et les jeudis et vendredis après-midi.

Le temps collectif

Le RAM accueille les assistants maternels du territoire CCPLM et des enfants qu'ils ont en garde pour proposer des ateliers, des temps d'échanges et de rencontres. Ce lieu est adapté aux enfants de 3 mois à 7 ans.

+ *“Ça veut dire que les enfants gardés chez un assistant maternel peuvent aussi rencontrer d'autres enfants ?”*

Oui, ils sont environ 12 enfants encadrés par 5 assistants maternels à chaque séance : les mardis, jeudis et vendredis matin à Bram et 2 lundis matins par mois à Belpech.

Le seul mot d'ordre du RAM :
SOURIRE ET APPRENTISSAGE
PAR LE PLAISIR ET LE JEU.

CONTACT

ram@ccplm.fr - 04.68.78.53.69.

60, Rue Bonrepos à Bram (dans les mêmes locaux que la crèche)

Rue Saint Joseph à Belpech (dans les mêmes locaux que la crèche)